

## **SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 7 MAI 2018**

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 7 mai 2018, à 17 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **RECOMMANDATION CP-18-098**

**Ministère de l'Économie, de la Science  
et de l'Innovation (MESI)**  
**ZIP de Sorel-Tracy**

Considérant qu'une rencontre avec messieurs Martin Labonté, directeur général, et Hamid Fadili du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) a permis à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel de faire part de leur doléance concernant leur absence de représentativité au sein du conseil d'administration de la ZIP Sorel-Tracy;

Considérant que les représentations du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) ont bien saisi les préoccupations invoquées par la Ville, dans les recommandations CP-18-076 et CP-18-077, ainsi que les importants enjeux pour le développement économique des activités portuaires présentes sur le territoire de Saint-Joseph-de-Sorel;

Considérant que les représentants du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) ont également pris connaissance des diverses démarches entamées par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour l'établissement d'une route industrielle ainsi que du projet de loi privé #204;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité de ses membres, recommande :

DE poursuivre les discussions et démarches avec les représentants du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) qui se sont engagés à donner une suite à ce dossier.

### **ARÉNA**

Le Secrétaire-trésorier fait état des activités de l'aréna ainsi que des diverses correspondances.

### **PARCS ET LOISIRS**

#### **RECOMMANDATION CP-18-099**

**Camp de jour**  
**Période d'inscription**

Considérant qu'il y a lieu de devancer la période d'inscription au camp de jour pour permettre une meilleure planification par la coordonnatrice;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la période d'inscription au camp de jour soit devancée le plus tôt possible.

### **RECOMMANDATION CP-18-100**

#### **Fête Nationale 2018** **Nomination du héros**

Considérant que le thème de la Fête Nationale 2018 doit faire référence à un ou des héros au sein de notre communauté;

Considérant que l'équipe du Journal de l'école Martel (étudiants et profs) ainsi que Thomas Fauteux, gagnant du concours Capture ton patrimoine 2018, représenteraient très bien le thème de héros de la Fête Nationale 2018 pour la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité de ses membres, recommande :

QUE l'équipe du Journal de l'école Martel ainsi que Thomas Fauteux soient nommés héros de notre Fête Nationale 2018.

### **RECOMMANDATION CP-18-101**

#### **Fête des bénévoles** **6 octobre 2018** **Nomination du Comité organisateur**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE tous les membres du Conseil municipal soient nommés sur le comité organisateur de la Fête des bénévoles 2018.

QUE le conseiller Jean-Guy Cournoyer soit nommé président dudit comité de la Fête des bénévoles 2018.

### **RECOMMANDATION CP-18-102**

#### **École Martel** **Patinoire extérieure**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a remplacé, à ses frais, les poteaux du système de lumières desservant la patinoire située dans la cour de l'école Martel, et ce, à la demande de la direction dudit établissement;

Considérant que l'emplacement de la patinoire dans la cour de l'école Martel est jugé, par les membres du Conseil municipal, l'endroit le plus approprié sur le territoire de la Municipalité;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'aviser la direction de l'École Martel que les membres du Conseil municipal privilégient le maintien de la patinoire extérieure dans la cour de l'École Martel, jugeant l'endroit le plus approprié sur le territoire de la Municipalité et tenant compte également de l'investissement consentis dans le remplacement des poteaux du système de lumières.

### **RECOMMANDATION CP-18-103**

#### **Fête des voisins 2018**

Considérant que la 1<sup>ière</sup> édition de la Fête des Voisins 2018 aura lieu au parc de la Pointe-aux-Pins samedi le 9 juin 2018, à 11h00;

Considérant qu'il y a lieu d'en aviser les citoyens par communiqué;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE tenir la 1<sup>ière</sup> édition de la Fête des Voisins 2018 au parc de la Pointe-aux-Pins samedi le 9 juin 2018, à 11h00;

DE faire parvenir un communiqué à tous les citoyens les invitant à se joindre aux membres du Conseil lors d'un pique-nique au parc de la Pointe-aux-Pins dans le cadre de la Fête des Voisins 2018.

## REPRÉSENTATION

### RECOMMANDATION CP-18-104

#### Représentation

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| • Fondation du Cégep de Sorel-Tracy<br>Tournoi de golf Beauchemin, Fleury, Beauvillier       | <b>230,00 \$</b>          |
| • Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy<br>Souper conférence de François Legault | <b>Aucun représentant</b> |
| • UMQ - Invitation à la tournée du président de l'UMQ 2018<br>Alexandre Cusson               | <b>Aucun représentant</b> |

## SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ

### RECOMMANDATION CP-18-105

#### Subvention, Cotisation, Publicité

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- |   |                           |
|---|---------------------------|
| • CJSO - Chronique "Bienvenue Chez Nous"  | <b>50,00 \$ par mois</b>  |
| • Biophare - 16e Édition "1900-1950: 50 ans de gloire"  | <b>10,00 \$ par élève</b> |
| • Garde Côtière Auxiliaire Canadienne (Québec) Inc.<br>Demande subvention Service sécurité nautique:    | <b>250,00 \$</b>          |
| • Cégep de Sorel-Tracy - Demande commandite<br>Soirée célébrer Anniversaire du Cégep et de sa Fondation | <b>Refusée</b>            |
| • Magazine Plaisirs d'été Sorel-Tracy et sa région – Publicité  | <b>Refusée</b>            |
| • Fondation Institut de cardiologie de Montréal<br>Demande don campagne Cardiopathie Congénitale        | <b>200,00 \$</b>          |
| • TUAC Québec - Demande commandite Tournoi de Golf  | <b>Refusée</b>            |

## AUTRES OBJETS

### RECOMMANDATION CP-18-106

#### Proclamation de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Considérant que depuis plusieurs années la journée du 17 mai est reconnue comme étant la « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie »;

Considérant que cette occasion annuelle vise à:

- Promouvoir le développement de relations harmonieuses entre les personnes indépendamment de leur orientation sexuelle ou identité de genre;
- favoriser l'inclusion des personnes homosexuelles et trans dans la société;
- promouvoir la compréhension de la diversité des citoyens et des citoyennes sur la base de l'orientation sexuelle de l'identité de genre;
- faire échec à la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle au regard de la Charte des droits et libertés de la personne;
- susciter un esprit d'ouverture à la diversité et aux valeurs de notre société;

- démontrer les effets dévastateurs de l'homophobie et la transphobie;
- proposer et mettre en place des moyens concrets de lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- inciter les partenaires à organiser des activités de lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- créer une concertation avec les partenaires;
- créer un moment de convergence des actions de lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- mettre en place une structure capable d'assurer la survie et la récurrence de l'événement;

Considérant la pertinence de procéder à la levée du drapeau arc-en-ciel, lequel se veut le symbole international des communautés lesbiennes, gaies, bissexuelles et transidentitaires;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel proclame la journée du 17 mai 2018 la « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage à hisser le drapeau arc-en-ciel devant ses bureaux durant la semaine du 14 au 18 mai.

#### **RECOMMANDATION CP-18-107**

##### **Propriété du 319-321, rue Filiatrault**

Considérant que des plaintes ont été adressées au Conseil municipal concernant l'état de délabrement de la propriété mentionné ci-haut;

Considérant qu'il y a lieu de demander au propriétaire de réparer son immeuble, dont les perrons, qui risquent de s'effondrer;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'aviser le propriétaire du 319-321, rue Filiatrault de faire les réparations nécessaires à son immeuble, dont les perrons, et d'éliminer les nuisances sur sa propriété (déchets, détritrus, etc.)

#### **RECOMMANDATION CP-18-108**

##### **Société d'habitation du Québec (SHQ) Programme Rénovation Québec Participation au Programme 2018-2019**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire reconduire le Programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ pour la prochaine phase, programmation 2018-2019 et s'engage à y injecter une somme équivalente à celle octroyée par la SHQ;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire recevoir un octroi de 50 000 \$ pour la future Phase de 2018-2019;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage bien entendu à injecter une somme équivalente dans le cadre de la programmation 2018-2019 du Programme Rénovation Québec (PRQ);

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à la Société d'Habitation du Québec (SHQ) un octroi de 50 000 \$ dans le cadre de la programmation 2018-2019 du Programme Rénovation Québec (PRQ).

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage, bien entendu, à injecter une somme équivalente de 50 000 \$ dans le cadre de la programmation 2018-2019 du Programme Rénovation Québec (PRQ).

**RECOMMANDATION CP-18-109**

**Contrat d'assurances collectives  
Achat regroupé - Solution UMQ  
Regroupement Estrie-Montérégie  
Durée maximale: 2019-2024**

Considérant que conformément à la *Loi sur les cités / au Code municipal* et à la Solution UMQ, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période 2019-2024;

Considérant que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

Considérant que la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette Actuaires inc. en conséquence ;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récépissé au long ;

QUE ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;

QUE l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la période 2019-2024;

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer, ou déjà octroyé, suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte enfin qu'une municipalité puisse, en cours d'exécution du contrat, se joindre à l'achat regroupé prévu aux présentes ainsi qu'au mandat accessoire des services professionnels du consultant de l'UMQ mandaté pour œuvrer à l'appel d'offres et au contrat à venir, en autant que ladite municipalité s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, au contrat d'assurances collectives adjugé en conséquence ainsi qu'à celles prévues au mandat du consultant.

**RECOMMANDATION CP-18-110**

**L'Arrêt-Court Sorel-Tracy  
Groupe d'entraide  
Dons de chaises**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel possède des chaises pour la tenue de ses divers événements et n'a pas de chaises supplémentaires dont elle pourrait se départir au profit de l'organisme mentionné en rubrique;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'aviser L'Arrêt-Court Sorel-Tracy, Groupe d'entraide que la municipalité ne peut accéder à sa demande de dons de chaises.

**RECOMMANDATION CP-18-111**

**Projet « Aménagement d'exerciseurs en plein air -  
Mobiliers urbains Parc Olivar Gravel »  
Demande de subvention Programme d'infrastructures  
Québec - Municipalités  
Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA)**

Considérant que la résolution CP-18-038 du 19 février 2018 mentionnait que les membres du Conseil souhaitaient installer des modules d'exercices multigénérationnels au Parc Olivar Gravel;

Considérant que le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) pourrait nous aider à aménager le Parc Olivar Gravel avec des modules d'exerciseurs;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel présente le projet « Aménagement d'exerciseurs en plein air - Mobiliers urbains au Parc Olivar Gravel avec une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités - Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA).

QUE l'on confirme l'engagement de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel à payer sa part des coûts admissibles au projet à même le surplus accumulé et les coûts d'exploitation continue du projet à même les dépenses de fonctionnement.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désigne monsieur Martin Valois, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

**CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION CP-18-112**

**Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorier